



CORGÉMONT Quand les élèves se mobilisent pour ELA

Après l'école de Saint-Imier en 2009, l'école secondaire du Bas-Vallon de Corgémont organise à son tour, mardi 29 juin, l'opération «Mets tes baskets et bats la maladie» en faveur de l'Association européenne contre les leucodystrophies (ELA). Les 200 élèves disputeront dès 8h un triathlon à la piscine de Saint-Imier. A 11h, l'action sera clôturée par une remise de chèque (ici le comité ELA Jura bernois). /c-mpr

BELPRAHON

Elwin: un nouveau site garant de perspectives réjouissantes

Construit pour accueillir une cinquantaine de machines, le nouveau site de production de Elwin a été inauguré hier à Belprahon. Il vient satisfaire un besoin d'expansion des activités de décolletage. A terme, l'entreprise pourrait doubler son effectif et passer à une vingtaine d'employés.

MICHAEL BASSIN

Créée en 1980 par la troisième génération d'une lignée d'industriels spécialisés depuis 1912 dans le décolletage d'horlogerie et principalement d'axes de balancier, l'entreprise Elwin fait partie du pôle horloger de la Fondation de Famille Sandoz (FFS) depuis janvier 2001. Basée auparavant à Moutier à la rue du Petit-Val sur quelque 500 m², Elwin a inauguré hier à Belprahon un nouvel écrin de 1700 m². Si la société a déménagé de localité, c'est bien parce que la cité prévôtise ne dispose plus de terrain industriel.

La crise n'a en aucun moment mis le projet de construction en péril. «C'est l'avantage d'avoir derrière soi un grand groupe comme la FFS. Lorsqu'il décide quelque chose, il y va jusqu'au bout», explique Daniel Cavallin, directeur de Elwin. Cet agrandissement permettra à l'entreprise «de poursuivre sa croissance et de porter ses capacités productives et d'innovation au plus haut niveau». L'investisse-



INAUGURATION Daniel Cavallin, directeur de Elwin, Michel Parmigiani, horloger et fondateur de la marque, et Gabriel Prêtre, membre du Conseil de fondation de Famille Sandoz (de g. à dr.).

(MICHAEL BASSIN)

ment total se monte à 5 mios. Le nouveau site de production, premier bâtiment industriel Minergie du Jura bernois, a été conçu pour accueillir une cinquantaine de machines à décolleter. Actuellement, il abrite 13 machines à cames et 11 à commandes numériques. «Nous devrions rapidement arriver à 40 machines», indique Daniel Cavallin. Onze personnes travaillent aujourd'hui pour Elwin. «A terme, nous pourrions passer

à 20 employés», affirme-t-il.

De par son appartenance au pôle horloger de la FFS, Elwin s'est, au fil des années, toujours plus centrée sur le décolletage de composants complexes. Désormais, elle a totalement et définitivement cessé l'élaboration de machines. Elle a d'ailleurs confié la commercialisation de sa dernière décolleteuse de haute précision à Humard Automation, à Delémont.

Les composants complexes

réalisés par Elwin sont destinés à la haute horlogerie. En tant qu'entité du pôle artisanal-industriel la FFS – avec atokalpa à Alle, Vaucher Manufacture à Fleurier, Les Artisans boîtiers à La Chaux-de-Fonds, Quadrance et Habillage à Fleurier et Parmigiani à Fleurier –, Elwin amène son savoir-faire à la marque Parmigiani (dont le prix moyen des garde-temps vendus se monte à 150 000 fr.). Environ 40% de la production de Elwin est desti-

Basée auparavant à Moutier sur quelque 500 m², l'entreprise Elwin a inauguré hier à Belprahon son nouvel écrin de 1700 m².

COURT

Réfection de rues acceptée

Les vingt-huit personnes présentes jeudi soir à l'assemblée municipale de Court ont accepté les comptes 2009, qui bouclent avec un excédent de revenus de 237 383 fr. Un crédit de 110 000 fr. pour la mise à niveau de l'éclairage public et un crédit d'engagement annuel de 7500 fr. pour l'entretien annuel de l'éclairage public à partir de 2014 ont également passé la rampe sans opposition.

L'important crédit de 540 000 fr. pour la réfection partielle de la rue des Coillards, de la rue des Biches et de la rue de l'Avenir a, lui aussi, été approuvé. Seulement deux personnes s'y sont opposées.

S'agissant du COF 15, le Conseil municipal a informé la population et a répondu aux quatre questions du comité. Concernant Court, l'exécutif local estime que «la recommandation stratégique répond entièrement à nos attentes. En effet, le périmètre était celui que nous nous étions imaginé au départ de l'étude». L'étude recommande trois fusions: Bas de la Vallée, Petit-Val et Saicourt, Haut de la Vallée et Tramelan. /mba

PRÊLES

Comptes et crédits

L'assemblée municipale de Prêles a réuni 21 ayants droit jeudi dernier. Côté chiffres, le compte de fonctionnement mentionne 3 481 922 fr. de charges et 3 846 494 fr. de recettes, d'où un excédent de revenus de 363 571 fr. alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de 129 220 fr. Les comptes de la communauté scolaire du Plateau de Diesse, du collège de district, du corps des sapeurs-pompiers ont également été présentés. Les crédits additionnels relevant de la compétence de l'assemblée municipale, d'un montant de 34 318 fr., ont également été acceptés. Les comptes 2009 ont été approuvés à l'unanimité.

Concernant l'école à journée continue, le nouveau règlement concernant le transfert des tâches et compétences décisionnels a été accepté avec entrée en vigueur au 1er août.

La remise en état des installations de la station d'épuration, qui datent de plusieurs années, doit absolument être prévue. Les exigences du canton sont claires et le crédit d'engagement de 310 000 fr. a été accepté.

Le Ruisseau «Les Nazieux», responsable de plusieurs inondations importantes, doit absolument être corrigé. Un crédit d'engagement de 130 000 fr. a été accepté.

Dans les divers, un tableau détaillé des montants des rétributions attribuées aux membres du conseil municipal a été attribué. Il en ressort que les montants en question n'ont rien à voir avec ceux que l'on peut trouver dans la presse bancaire. Enfin, plusieurs séances du groupe de travail sur la fusion des quatre communes du Plateau ont eu lieu. Les démarches sont en bonne voie et la population sera encore consultée. /bur

BELLELAY

Soutien au Haras fédéral

Eleveur d'étalons reconnu et président du Syndicat d'élevage chevalin de Bellelay, Pierre Koller ne cache pas son inquiétude au sujet de la fermeture du Haras national d'Avenches. De multiples raisons plaident en faveur de son maintien. D'abord, son aide est indispensables à la sauvegarde du FM, seule race de chevaux indigènes. Le Haras s'occupe de 60 étalons reproducteurs, dont 55 de la race des FM. Il détient en plus 180 000 paillettes de semence congelée, dont 25% de la race FM.

Le Haras s'engage à fond pour la promotion du cheval des Franches-Montagnes en Suisse et à l'étranger. On peut citer sa participation à un championnat international, la présentation d'attelage dans les foires, les manifestations équestres et agricoles. Il a été présent au Concours international de Genève, à Vérone, à Paris, à Offenbourg.

Des enquêtes menées en 2008 ont révélé l'utilité des prestations du Haras et le fait qu'elles répondent à un besoin. Quelque 30 000 visiteurs sont accueillis chaque année et 150 000 personnes ont bénéficié de ses services. Parmi les multiples fonctions que remplit le Haras figure celle de la formation dans des professions particulières telles que charron, maréchal, sellier, palefrenier, écuyer. Une dizaine d'apprentis sont reçus chaque année. Centre suisse de compétences pour le cheval, le Haras



FRANCHES-MONTAGNES Pierre Koller présente Erode, l'un de ses fameux étalons

(JANINE HOUMARD)

apporte un soutien aux agriculteurs et aux détenteurs de chevaux. Il dispense un enseignement dans les constructions d'écuries, protection des animaux, garde conforme, alimentation, etc.

Pierre Koller précise que la France et l'Allemagne possèdent plusieurs haras nationaux correspondant aux différentes races du pays. D'autre part, il exprime les plus grands doutes au sujet d'une fondation qui, dit-il, ne pourrait remplacer le Haras. Il importe donc de le soutenir. /jh

BELLELAY

Heure d'orgue

Bernard Heiniger propose une heure d'orgue demain à 17h à l'Abbatiale. Lorsque l'organiste français Marcel Dupré ouvrirait à ses admirateurs (trices) l'antichambre de la tribune de St-Sulpice, il aimait à dévoiler certaines reliques abandonnées par ses prédécesseurs. Parmi elles, le crayon de Louis-Nicolas Clérambault, bien peu usé, il est vrai, puisque ce contemporain de Bach composa, en tout et pour tout, deux suites pour orgue: 35 minutes de musique, soit une quinzaine de courtes pièces. Sans doute firent-elles partie du répertoire de Bellelay et du pensum de ses collégiens. De Grigny signe un Ave Maris stella quelques années plus tôt. Avec élégance et savoir-faire. Bach se penche sur l'un et l'autre et livre une pièce d'orgue qui réconcilie les deux. /bh